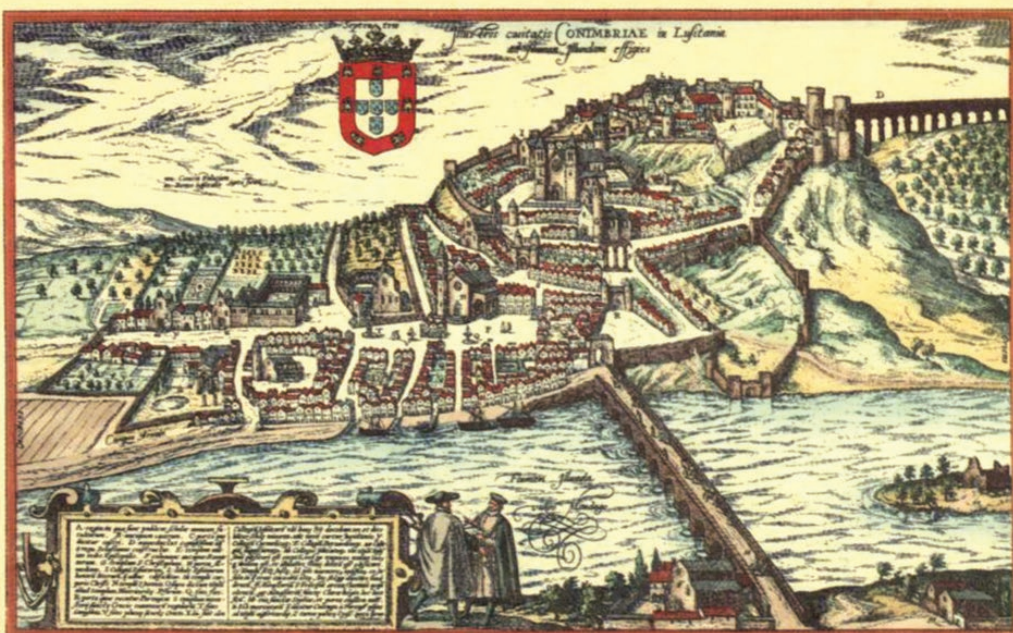


CADERNOS DE GEOGRAFIA

INSTITUTO DE ESTUDOS GEOGRÁFICOS

FACULDADE DE LETRAS · UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA 1994 N.º 13



LE DEVELOPPEMENT TECHNOPOLITAIN DANS LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Jacques Jeanneau*

RESUMO

A região de "Pays de la Loire", situada no Oeste da França, durante o período de expansão, 1950 a 1975, é englobada no processo de industrialização, sobretudo graças à deslocalização de estabelecimentos a partir da região de Paris. Após final dos anos 70, a recessão, e também o aumento da produtividade, conduziram à diminuição do número de empregos industriais e a um forte aumento da taxa de desemprego, enquanto a população da região continua a aumentar. Actualmente, a emergência dos serviços de carácter banal não compensa o declínio do sector secundário.

Para fomentar o desenvolvimento das actividades de alta tecnologia e do terciário superior, a região tem realizado, após os anos 60, um enorme esforço no domínio da formação profissional e do ensino. A região dispõe, actualmente, de quatro universidades e de numerosas escolas superiores.

Todavia, o sector da investigação continua fraco. Para colmatar esta lacuna, os responsáveis locais depositaram esperanças no desenvolvimento tecnológico. Porém esta política desenvolveu-se tardiamente (na segunda metade dos anos 80) e de forma dispersa, em consequência da tradicional rivalidade entre as principais cidades; resultando uma rede de tecnopólos (Nantes-Atlantopólo, Angers-Tecnopólo, Le Mans-Tecnopolis) em que nenhum tem peso significativo a nível europeu e internacional.

A optimização da complementaridade entre os três pólos, no âmbito do desenvolvimento tecnológico, constituirá um trunfo importante para a economia regional. No que respeita ao emprego, os benefícios para a região são mais em termos qualitativos que quantitativos.

Palavras-chave: França. Industrialização e declínio da região de "Pays de la Loire". Tecnopólos e desenvolvimento regional.

RÉSUMÉ

La région des Pays de la Loire, située dans l'Ouest de la France, s'était industrialisée pendant la période d'expansion de 1950 à 1975, surtout grâce à des délocalisations d'établissements à partir de la région parisienne. Depuis la fin des années 70, la récession, et aussi l'augmentation de la productivité, ont entraîné une diminution du nombre d'emplois industriels et un fort accroissement du taux de chômage; d'autant que la population de la région continue d'augmenter. Aujourd'hui, l'essor des services de caractère banal ne parvient plus à compenser le recul du secteur secondaire.

Pour favoriser le développement des activités de haute technologie et du tertiaire supérieur, la région a fait — depuis les années 60 — un gros effort dans le domaine de la formation professionnelle et de l'enseignement. Elle dispose aujourd'hui de quatre universités et de nombreuses écoles supérieures.

Cependant le secteur de la recherche y reste faible. Pour combler cette lacune, les responsables locaux fondent leurs espoirs sur le développement technopolitain. Mais cette politique n'a été engagée qu'assez tardivement — dans la deuxième moitié des années 80 — et en ordre dispersé, à cause de la traditionnelle rivalité entre les principales villes; d'où la mise en place d'un réseau de technopoles (Nantes-Atlantopole, Angers-Technopole, Le Mans-Technopolis) dont chacune pèse d'un poids insuffisant au niveau européen et international.

A condition d'opter pour la complémentarité entre les trois pôles, le développement technopolitain constitue un atout important pour l'économie régionale. Toutefois, pour l'emploi, l'apport est plus qualitatif que quantitatif.

Mots-clés: France. Industrialization et déclin de la région des Pays de la Loire. Technopoles e développement régionale.

* Université d'Angers.

ABSTRACT

The region of the "Pays de la Loire," in western France, was industrialized during the period of expansion from 1950 to 1975, due mainly to the delocalization of firms from the region of Paris. After the end of the 1970s, recession and the increase of productivity lead to a decrease in industrial employment and a severe increase in the unemployment rate; at the same time, the population of the region keeps growing. Today, the emergence of services of a trivial character does not counterbalance any longer the decline of the industrial sector.

In order to encourage the development of high-technology activities and of the service sector, the region has been making, since the 1960s, an enormous effort in the area of professional training and teaching. Currently, the region has four universities and several schools of higher education.

Nevertheless, the research sector remains feeble. To solve this problem, local leaders have placed their hopes on technological development. But this policy was only applied in the second half of the 1980s, and in a dispersed fashion, because of the traditional rivalry among the main cities. The result was a network of industrial technopoles (Nantes-Atlantopole, Angers-Technopole, Le Mans-Technopolis) in which none has enough weight at the European and international levels.

Provided we opt for the complementarity of the three poles, the development of technopoles will be an important resource in the economy of the region. However, in terms of employment, the advantages will be more of a qualitative rather than a quantitative nature.

Key words: France. Industrialisation and decrease in the "Pays de la Loire" region. Technopoles and regional development.

Dans l'Ouest de la France, la région des Pays de la Loire, née d'un découpage artificiel, groupe cinq départements des Mauges Armoricaines, zone de contact entre le Massif Armoricain et le Bassin Parisien. Avant la Révolution, les départements qui la constituent relevaient de quatre provinces différentes:

- la Loire Atlantique correspond à l'ancien pays nantais qui faisait partie de la Bretagne,
- le Maine-et-Loire s'est substitué à l'Anjou,
- la Mayenne et la Sarthe ont été formés à partir du Maine,
- la Vendée était le Bas-Poitou.

Il s'agit donc d'une région hétérogène, mais présentant un certain nombre de critères communs: milieu bioclimatique océanique, topographie de bas-plateaux et de vallées du bassin inférieur de la Loire, prédominance du paysage bocager ou semi-bocager, forte empreinte de la ruralité et du catholicisme, jeunesse relative de la population... Aussi l'unité régionale se renforce-t-elle progressivement, en dépit des réticences sarthoises liées à la position excentrée de Nantes, la capitale régionale.

La région s'étend sur 32.000 km² et compte 3 millions d'habitants, dont 1 million en Loire Atlantique et 700.000 en Maine et Loire.

I - UNE ECONOMIE IMPARFAITEMENT TERTIARISÉE

Une industrialisation fragile

Pendant la période d'expansion des années 50 aux années 70, l'économie régionale, jusqu'alors caractérisée par une primauté de l'agriculture (avec en 1962 encore

36,9% des actifs dans le secteur primaire) s'est transformée. L'industrialisation a été facilitée par la présence d'une main-d'oeuvre abondante — et peu exigeante — dégagée par la modernisation de l'agriculture, si bien que le secteur secondaire est passé de 29% des actifs en 62 à 37,4% en 75. Il faut mentionner une méritoire industrialisation autochtone, oeuvre de nombreuses P.M.E. (petites et moyennes entreprises) nées dans le milieu rural dynamique du Choletais et de la Vendée (chaussures, confection, industries agro-alimentaires...). Mais pour l'essentiel, il s'est agi d'une industrialisation exogène, fruit de la politique de "décentralisation" — ou plus exactement de déconcentration — de grands et moyens établissements de fabrication à partir de la région parisienne (électronique, équipements automobiles...). Celle-ci a eu le mérite d'enrayer l'émigration extra-régionale, mais a aggravé la dépendance de l'économie ligérienne à l'égard des centres extérieurs de décision, surtout Paris. Cependant subsistait une certaine sous-tertiarisation, tant quantitative que qualitative.

Dans les Pays de la Loire, l'impact de la crise économique — d'abord conjoncturelle, puis structurelle — a été plus tardif que dans les vieilles régions industrielles; mais une aggravation s'est manifestée dans les années 80, puis, de nouveau, après un bref répit, dans les années 90. La récession affecte toutes les branches, à l'exception des industries agro-alimentaires, et prend les proportions d'une alarmante désindustrialisation. En effet, les industries de main-d'oeuvre caractéristiques de la région, malgré l'augmentation de leur productivité grâce aux progrès technologiques, sont frappées de plein fouet par la concurrence des pays à bas salaires; au point qu'elles sont parfois amenées à la délocalisation de certaines de leurs unités de production en Europe de l'Est ou dans le Tiers

Monde. Il en est résulté l'interruption presque totale des implantations exogènes, la disparition de beaucoup d'industries traditionnelles (mines de fer et ardoisières, constructions mécaniques, navales et ferroviaires...) et des vagues successives de réduction des effectifs, aussi bien dans l'habillement que dans les industries décentralisées. Aussi, en 1990, le secteur secondaire est-il retombé à 32% des actifs.

Une tertiarisation tardive et incomplète

Dans ces mêmes années 80, la tertiarisation de l'économie régionale s'est accentuée, et la part du tertiaire dans la population active est passée de 49,85% en 1982 à 56,92% en 1990. Les gains du secteur tertiaire ont statistiquement compensé le recul de la population agricole et la diminution de la main-d'oeuvre industrielle; mais sans pour autant enrayer la montée du taux de chômage — aujourd'hui de l'ordre de 12% — car la population active continue d'augmenter.

L'essor du tertiaire apparaît comme un phénomène de rattrapage, lié à l'élévation du niveau de vie et au renforcement de la grille des équipements au service de la population. Entre 1982 et 1990, si le commerce urbain et suburbain a connu de nouvelles mutations au profit des grandes et moyennes surfaces, le gain d'emplois y a été minime (+ 5.200 emplois).

Beaucoup plus considérable a été l'essor des services, qui ont créé près de 83.000 emplois supplémentaires. Mais cette croissance concerne surtout le tertiaire banal, les services rendus aux particuliers: services non-marchands, comme les établissements d'enseignement et de formation; et services marchands, comme les professions de santé, les agences de travail temporaire, les agences immobilières, agences de tourisme, l'hôtellerie.

Par contre, les services aux entreprises, malgré une croissance assez soutenue, n'ont gagné — de 1982 à 1990 — qu'une douzaine de milliers d'emplois. D'une façon générale, le tertiaire supérieur, tertiaire de conception et tertiaire directionnel, reste insuffisamment développé, malgré des progrès sensibles. Fait symptomatique, dans la région, le pourcentage des cadres supérieurs parmi les actifs équivaut à peine aux trois quarts de la moyenne nationale. L'essentiel du tertiaire de haut niveau se localise dans les trois principales villes — Le Mans, Angers et Nantes — qui jalonnent l'axe privilégié desservi par l'autoroute Océane et le T.G.V. Atlantique. Nantes, agglomération d'un demi-million d'habitants et principal centre commercial de tout l'Ouest français, concentre le pouvoir financier — du moins le peu qui subsiste au niveau régionale — et la moitié des sociétés prestataires de services de la région. Plus d'une centaine de firmes y ont établi une direction régionale rayonnant à la fois sur les Pays de la Loire, et sur la Bretagne, parfois même sur l'ensemble du Grand-Ouest. Sa promotion comme métropole d'équilibre en a fait, depuis les années 60, une ville d'accueil pour des opérations de décentralisation tertiaire représentant plus de 4.600 emplois.

Cependant, malgré le renforcement de son secteur tertiaire supérieur, Nantes ne constitue encore qu'un faible contrepoids à la formidable attraction parisienne.

II - UN RESEAU TRIPOLAIRE D'UNIVERSITES ET DE TECHNOPOLES

Un enseignement supérieur en forte croissance

On remarque une corrélation entre la caractère tardif et incomplet de la tertiarisation des Pays de la Loire et la sous-scolarisation de la population régionale jusqu'à ces dernières décennies: en 1982 encore, les taux de scolarisation des jeunes de 19 ans étaient inférieurs de six points à la moyenne nationale. Aussi les responsables régionaux, conscients de ce handicap, placent-ils au premier rang de leurs préoccupations la formation — tant initiale que permanente — et plus particulièrement le développement de l'enseignement supérieur.

Jusqu'aux années 60, la région a souffert de l'absence quasi-totale d'équipements universitaires, à l'exception de deux Ecoles de Médecine et de Pharmacie à Nantes et à Angers, et des Facultés Catholiques de l'Ouest, créées à Angers en 1875. C'est seulement sous la V^{ème} République que la formation des cadres indispensables au développement régional a fait d'énormes progrès; grâce à la mise en place, dans les années 60 et 70, d'universités d'Etat dans les trois principales villes, d'abord à Nantes, puis au Mans et à Angers. La région dispose aujourd'hui de quatre universités: les trois universités d'Etat et l'Université Catholique de l'Ouest. Leurs effectifs, qui s'accroissent en moyenne de 10% par an, atteignent au total, en 1990-91, plus de 45.000 étudiants (dont près de 25.000 à Nantes et plus de 15.000 à Angers). A côté des universités, on dénombre dans la région une trentaine d'écoles supérieures, publiques ou privées, dont une douzaine, réparties entre Nantes et Angers, décernant des diplômes d'ingénieurs.

A partir de la fin des années 80, les villes moyennes — de 50.000 à 100.000 habitants — ont obtenu à leur tour l'implantation progressive de formations supérieures de premier cycle: l'université de Nantes s'est ainsi délocalisée à St Nazaire et à La Roche-sur-Yon, celle d'Angers à Cholet, celle du Mans à Laval. Cette politique d'essaimage, par création d'antennes universitaires, démocratise encore davantage l'enseignement supérieur et donne un surcroît d'animation aux villes bénéficiaires. Mais rien ne prouve que cela leur permettra de conserver leurs jeunes diplômés; vu l'étroitesse de leur marché de l'emploi, on peut redouter le contraire.

Cependant, dans les jeunes universités des Pays de la Loire, le nombre des formations de 3^{ème} cycle reste encore restreint; et par ailleurs le sous-encadrement y induit de fortes charges d'enseignement aux dépens du temps disponible pour la recherche. Ces deux facteurs expliquent pour une part le développement insuffisant du secteur de la recherche.

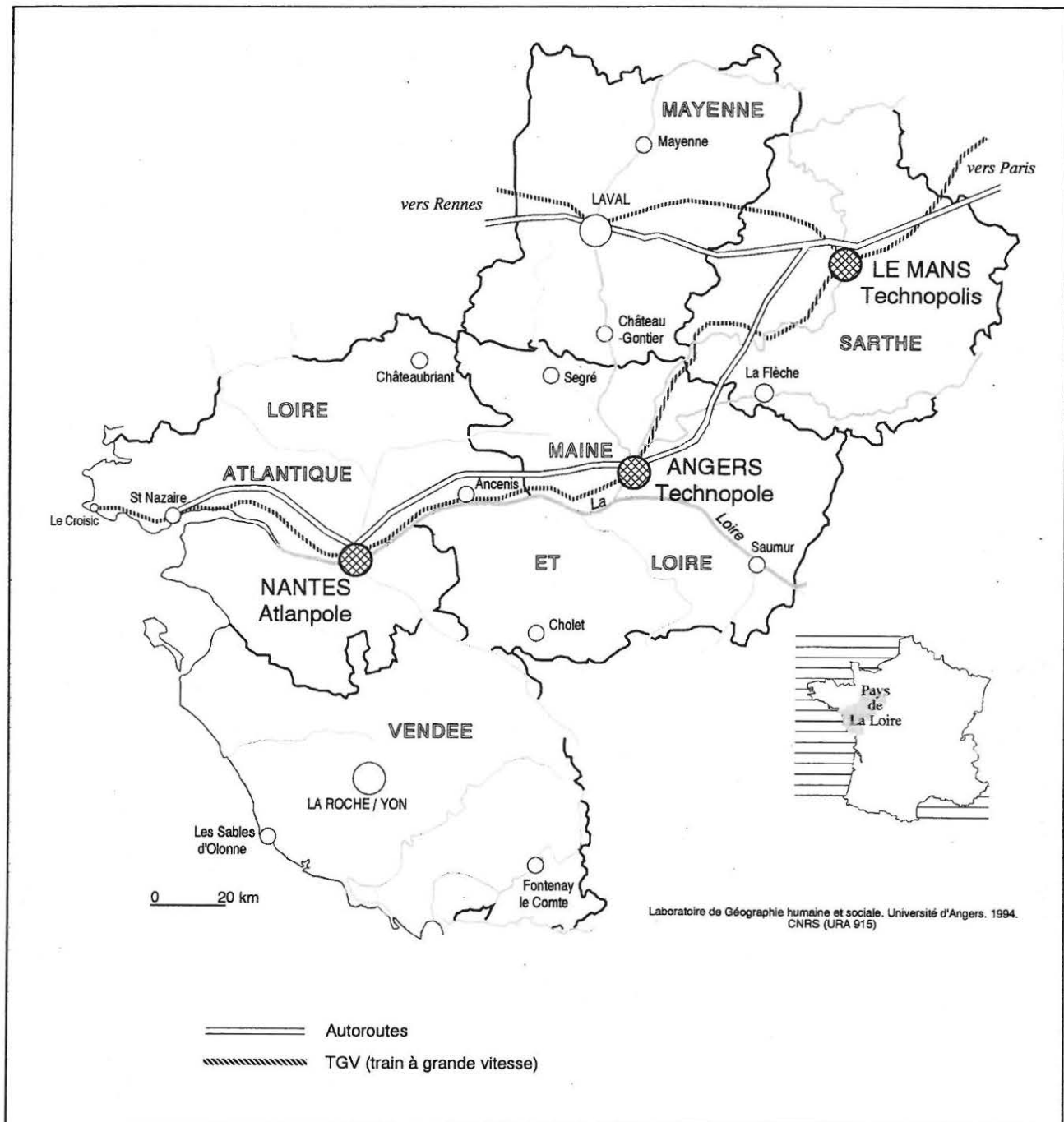


Fig. 1 - Les Pays de la Loire

Un secteur de la recherche encore faible

Les Pays de la Loire ne regroupent que 2% des chercheurs français (pour 5,4% de la population active nationale) ce qui marque cependant un léger progrès, car ce pourcentage n'était que de 1,3% en 1977. Les grands organismes

publics de recherche scientifique (CNRS) et médicale (INSERM) y sont sous-représentés. Heureusement, l'INRA (recherche agronomique) et l'IFREMER (recherche sur le milieu marin) sont davantage présentes.

Dans le domaine de la recherche industrielle, où le potentiel régional est encore plus faible — environ 1,5%

du potentiel français — les principales spécificités sont: l'agro-alimentaire, le travail des métaux, l'étude des matériaux, la chimie et les matières plastiques, l'électronique...

C'est la prise de conscience de cette grave lacune qui a suscité une série d'initiatives des responsables économiques et universitaires, soutenus par les élus des principales villes, afin de faciliter la coopération et les transferts de technologie entre les laboratoires de recherche d'une part et les entreprises locales des secteurs de pointe d'autre part.

Trois technopoles a leur débuts

Les trois grandes villes des Pays de la Loire ne se sont engagées dans la course aux technopoles qu'assez tardivement, seulement dans la seconde moitié des années 80, avec un retard de plus de 5 ans sur Rennes, leur voisine bretonne (dont la technopole Rennes-Atalante est la plus importante de la France Atlantique). De plus, c'est en ordre dispersé, sans véritable coordination, qu'elles ont entrepris de s'intégrer au mouvement technopolitain, ce qui est révélateur de la concurrence inter-urbaine.

Le Mans-Technopolis, la dernière née des trois, a été lancée par un Syndicat mixte — unissant la ville, la communauté urbaine, le département et la Chambre de Commerce et d'industrie de la Sarthe — à la faveur de l'arrivée du T.G.V. au Mans, à l'automne 89. Cette technopole en gestation est géographiquement éclatée en trois sites distincts:

- le site du circuit des Vingt-quatre Heures, destiné aux activités liées aux sports mécaniques, encore à l'état de projet;

- le site de la nouvelle gare du T.G.V. — gare sud — plutôt un centre d'affaires. L'ensemble immobilier Novaxis y abrite une pépinière d'entreprises de haute technologie et offre plusieurs dizaines de milliers de m² de bureaux. La SODIAAL (Yoplait), premier groupe coopératif laitier d'Europe, et une grande compagnie d'assurance anglaise y ont installé leurs sièges sociaux;

- le site du campus universitaire de Vaurouzé, à l'ouest de la ville, parc scientifique où se développe un partenariat entre centres de recherche et entreprises de pointe, axé en particulier sur l'acoustique, la chimie macro-moléculaire et les matériaux, l'ingénierie et l'informatique.

Angers-Technopole, a été mise en place progressivement dans la seconde moitié des années 80, mais les premières pépinières d'entreprises avaient été créées dès 1978. Elle a trouvé un nouveau souffle à la suite de la création d'un syndicat mixte groupant les collectivités territoriales, le SADAR (1989), puis d'une structure d'animation, Angers-Technopole-Promotion (1991). La technopole angevine comprend un pôle de génie biologique et médical au CHU (Centre Hospitalier Universitaire) et un pôle de productique, mais elle excelle surtout dans le

domaine des biotechnologies végétales. D'année en année, dans le parc scientifique de Belle-Beille-Beaucouzé, prolongeant le campus universitaire, à l'ouest de la ville, se développe un important pôle de physiologie végétale, plus précisément un pôle semencier, en liaison avec la production grainière, fruitière et horticole de la Vallée d'Anjou. Il groupe une quinzaine de laboratoires — dont ceux de l'INRA — et une dizaine d'entreprises à la pointe de l'innovation. Les vastes bâtiments (8.000 m²) de la station nationale d'essai de semences du GEVES (Groupe d'études et de contrôle des variétés et des semences), délocalisée de Versailles (75 emplois d'ingénieurs et de techniciens) y sont en voie d'achèvement. Et on espère la délocalisation prochaine à Angers de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, qui viendrait rejoindre les deux écoles supérieures d'agriculture déjà en place.

Nantes-Atlanpole, technopole multisite, regroupe trois pôles préexistants, complétés par des pépinières d'entreprises — le C.H.U. (recherche médicale), le campus universitaire du Petit Port (mécatronique, productique, matériaux), le site de la Géraudière (technologies agro-alimentaires) — auxquels s'ajoute le nouveau parc scientifique de la Chantrerie, au nord de la ville, sur la rive gauche de l'Erdre. Ce parc, objet d'un aménagement ambitieux, est conçu comme un véritable quartier neuf voué aux hautes technologies, plus particulièrement à l'électronique et à l'informatique. En effet, dans l'espoir de compenser le handicap d'une naissance tardive de la technopole nantaise (à partir de 1986 seulement), la S.E.M. (Société d'Economie Mixte) Atlanpole Développement — ou se retrouvent ville, département et région — mène une dynamique action promotionnelle. Au bilan de cette politique, on peut inscrire l'installation d'une vingtaine de P.M.E. (petites et moyennes entreprises) de haute technologie, et la création, souvent par des universitaires, d'une trentaine de petites entreprises de recherche. Et le principal succès nantais réside dans l'implantation — le plus souvent sur le site de La Chantrerie — de plusieurs écoles d'ingénieurs, dont les bâtiments et les équipements sont en majeure partie financés par les collectivités territoriales. A l'IRESTE (techniques de l'électronique) et à l'ISITEM (thermique, énergétique et matériaux) instituts créés à la fin des années 80, viennent s'ajouter l'ICAM (Institut catholique des arts et métiers), une Ecole des Mines et l'Ecole nationale du bois; tandis que l'ENSM (mécanique) a été promue Ecole Centrale. Ainsi le potentiel de l'enseignement supérieur nantais se trouve-t-il considérablement renforcé, mais avec une vingtaine d'années de retard sur Rennes.

Dans la région ligérienne, comme ailleurs en France, toute une campagne médiatique orchestre et magnifie le développement technopolitain. Pourtant, quantitativement, le bilan peut sembler décevant: au terme de cinq années d'une active politique technopolitaine, environ un millier d'emplois nouveaux — les uns réellement créés, les autres

apportés par délocalisation — dont la moitié à Nantes, un quart à Angers, un quart au Mans; encore cette évaluation est-elle plus ou moins gonflée par le décompte du personnel de nouvelles écoles supérieures. On reste loin des 5.000 emplois de Rennes-Atalante (2.300 pour le secteur privé) dont 1 200 créés depuis 1984. Il est vrai qu'une entreprise technopolitaine du secteur privé est en général une très petite entreprise, employant en moyenne 3 à 5 personnes, exceptionnellement 5 à 10. Mais il s'agit presque uniquement d'ingénieurs et de techniciens hautement qualifiés. Aussi, sur le plan qualitatif, l'apport est très positif pour l'avenir de l'économie régionale.

Dans les Pays de la Loire, où le développement des activités de haute technologie est un phénomène récent, chacune des trois technopoles ne pèse que d'un poids très modeste au niveau national et à fortiori international. Aussi le pouvoir régional tend-il à favoriser la concentration des compétences et des moyens dans la métropole régionale, forte de ses infrastructures commerciales, portuaires et

aéroportuaires. Cependant, malgré un renforcement récent de la prééminence nantaise, l'essor universitaire, scientifique et technologique continue à s'effectuer dans un cadre polycentrique. Ce polycentrisme, qui constitue un facteur d'équilibre dans l'aménagement du territoire, pose le problème du choix entre une concurrence stérile et une complémentarité fructueuse. Celle-ci exige une amélioration des liaisons inter-urbaines et de la coopération — aujourd'hui à peine esquissée — entre les divers gisements de matière grise de l'Ouest que sont les centres universitaires et technologiques ligériens et bretons. Le réseau des grandes villes de l'Ouest (Nantes, Rennes, Angers, Brest, Le Mans), structure légère de coordination récemment mise en place par les mairies, pourrait constituer l'organisme de coopération indispensable. Cependant, les querelles, particulièrement entre Nantes et Rennes, suscitées ces derniers mois par la localisation de diverses directions régionales, révèlent une inquiétante persistance de la rivalité inter-urbaine.